

PLAN DE COMMUNICATION



Nom de l'école : Centre scolaire de la Rive-Sud, Cookville
Année scolaire : 2017-2018

Direction : René Gaudet
Courriel : ers@csap.ca

Direction adjointe : Cory Boudreau
Courriel : bcory@sepne.ca

Site web : <http://rive-sud.ednet.ns.ca/>

École sans arachide, sans noix et sans parfum

CALENDRIER DES BULLETINS

Niveau primaire - intermédiaire (Grandir en français – 9^e)

- Premier bulletin : 18 novembre
- Deuxième bulletin : 7 avril
- Troisième bulletin : 30 juin

Niveau secondaire (10^e à 12^e)

- Premier bulletin : 18 novembre
- Deuxième bulletin : 10 février
- Troisième bulletin : 21 avril
- Quatrième bulletin : 30 juin

CALENDRIER DES RENCONTRES PARENTS-ENSEIGNANTS

Tous niveaux

- Première rencontre : 7 décembre (en soirée 17h30-19h30) et 8 décembre (en après-midi 13h – 15h).
- Deuxième rencontre : 5 avril (en soirée 17h30-19h30) et 6 avril (en après-midi 13h – 15h).

Les parents du secondaire peuvent communiquer avec les enseignants, au besoin, pour discuter des autres bulletins scolaires.

Calendrier scolaire 2017-2018 – CSRS

Date	Activité
septembre 2017 lundi 4 septembre mardi 5 septembre mercredi 6 septembre jeudi 21 septembre	Congé – Jour du Travail Journée administrative (pas d'école pour élèves) Premier jour de classe Maternelle à la 12 ^e année Soirée Portes-Ouvertes
octobre 2017 vendredi 6 octobre lundi 9 octobre vendredi 27 octobre	Journée pédagogique pour les enseignants de maternelle à 12 (pas d'école pour élèves) Congé – la fête de l'Action de grâces Conférence provinciale – NSTU (pas d'école pour élèves)
novembre 2017 Vendredi 10 novembre Lundi 13 novembre Lundi 20 novembre Jeudi 30 novembre	Cérémonie Jour du Souvenir Congé – Jour du Souvenir Journée administrative/pédagogique (pas d'école pour élèves) Bulletins scolaires
décembre 2017 Jeudi 7 (soirée) et vendredi 8 décembre (après-midi) Vendredi 8 décembre (matin) mercredi 21 décembre	Rencontres parents-enseignants Rencontres parents-enseignants ½ Journée Pédagogique (pas d'école pour élèves) Dernier jour de classe avant le congé de Noël
janvier 2018 mercredi 3 janvier	Premier jour de classe après le congé de Noël
février 2018 vendredi 2 février vendredi 16 février lundi 19 février	Journée administrative/pédagogique (pas d'école pour élèves) Bulletins scolaires 10 ^e à 12 ^e Journée du Patrimoine en Nouvelle-Écosse
mars 2018 vendredi 2 mars lundi 5 au vendredi 9 mars vendredi 9 mars lundi 12 au vendredi 16 mars lundi 19 mars jeudi 29 mars vendredi 30 mars	Journée administrative/pédagogique (pas d'école pour élèves) Semaine de promotion de l'éducation en français Dernier jour de classe avant le congé de mars Congé de mars Premier jour de classe après le congé de mars Bulletins scolaires Congé – le Vendredi saint

Plan de communication 2017-2018
Centre scolaire de la Rive-Sud

avril 2018 lundi 2 avril jeudi 5 avril (soirée) et vendredi 6 avril (après-midi) vendredi 6 avril	Congé – le Lundi de Pâques Rencontres parents-enseignants Rencontres parents-enseignants ½ Journée Pédagogique (pas d'école pour élèves)
mai 2018 vendredi 18 mai lundi 21 mai	Journée pédagogique (pas d'école pour élèves) Congé – fête de la Reine
juin 2018 mardi 12 juin mercredi 27 juin jeudi 28 juin vendredi 29 juin	Gala des mérites Journée administrative/pédagogique (pas d'école pour élèves) Journée administrative/Graduation (pas d'école pour élèves) Bulletins scolaires et dernier jour de classe – fin de l'année scolaire

PROTOCOLE DE COMMUNICATION

Si les parents rencontrent des difficultés ou s'ils ont des inquiétudes, au courant de l'année scolaire, ils sont invités à contacter :

en premier lieu - l'enseignant(e) de l'enfant (527-5110);

en deuxième lieu - la direction de l'école – M. René Gaudet (527-5110 poste 1) ;

en troisième lieu - la direction régionale de la région centrale – M. Jerry Thibeau (902-433-7045);

en quatrième lieu – la direction générale – M. Michel Comeau (902-769-5457)

MÉTHODES DE COMMUNICATION UTILISÉES PAR L'ÉCOLE

1. Le *calendrier scolaire* et le cycle de 5 jours sont sur le site web de l'école.
2. La note de service est le communiqué envoyé régulièrement, de préférence le vendredi.*
Une traduction en anglais est disponible sur <http://www.freewebs.com/rivesud/>
3. Des *avis/documents* reçus, et à partager, sont distribués aussitôt que possible aux familles.*

* Ces documents seront envoyés par courriel ou par l'entremise du plus jeune enfant de la famille.

Autres moyens de communication :

1. Les enseignant(e)s écriront des notes dans l'agenda de l'élève pour donner des informations spécifiques. On demande à un parent/tuteur de répondre et/ou signer l'agenda pour démontrer que les notes ont été lues.
2. Au besoin, un(e)enseignant(e) peut rencontrer les parents.

MÉTHODES DE COMMUNICATION PAR LES PARENTS

Chaque parent peut communiquer avec un enseignant-e en utilisant les méthodes suivantes :

- Appeler au bureau de la secrétaire pour fixer un rendez-vous
- Appeler au bureau de la secrétaire et laisser un message pour que l'enseignant-e retourne l'appel
- Envoyer un message électronique à l'enseignant (les adresses se retrouvent sur le site web de l'école - <http://rive-sud.ednet.ns.ca/personnel.html>)
- Envoyer un message dans l'agenda
- Envoyer une note à l'enseignant-e

Il est essentiel d'aviser l'enseignant-e s'il y a des changements à la routine du transport. Vous pouvez le noter dans l'agenda ou envoyer un message à l'enseignant-e.

POLITIQUE D'EXEMPTIONS D'EXAMENS (10^E À 12^E ANNÉE)

Selon la "Procédure administrative P230-56" du CSAP, **une exemption** sera permise **par semestre** selon le choix de l'élève et en consultation avec l'enseignant de la matière **à condition que tous les travaux d'évaluation de l'apprentissage du cours soient remis, et que l'élève démontre une atteinte satisfaisante des résultats d'apprentissage du cours en question.**

Un élève pourra seulement avoir une exemption d'examen par semestre. Tous les élèves devront écrire les examens du Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse (Français 10^e, Maths 10^e et English 10^e).

L'élève est responsable de :

- a) Imprimer le formulaire de demande d'exemptions disponible sur le site web de l'école ou en demander une copie à la conseillère en orientation
- b) Remplir le formulaire de demande d'exemptions et le faire signer par ses parents/tuteurs
- c) Remettre le formulaire à l'enseignant du cours **deux semaines** avant le premier jour des examens

POLITIQUE D'ASSIDUITÉ

Veillez consulter la politique provinciale au site suivant :

<http://www.ednet.ns.ca/fr/politique-sur-lassiduite-et-la-participation-des-eleves>

POLITIQUE DE TRAVAUX INCOMPLETS

C'est la responsabilité de l'élève de remettre les travaux demandés à temps. Il est important que nos élèves comprennent l'importance de respecter les dates limites imposées dans chacun de leurs cours et il est important qu'il y ait des conséquences associées aux travaux en retard ou non remis.

Dans certaines situations particulières, il sera possible pendant l'année scolaire de permettre une extension raisonnable de la date de remise d'un travail ou de la date d'un test en consultation avec l'enseignant et/ou la direction de l'école, l'élève, et les parents/tuteurs et de mettre en place les conditions pour que l'élève complète les travaux non remis et les tests à écrire. Ceci sera fait à l'aide d'un contrat de travail qui doit être signé par l'étudiant, le parent et l'enseignant.

Si le nouvel échéancier indiqué dans le contrat n'est pas respecté, l'élève aura besoin de se présenter à des sessions de travail supervisées à l'heure du midi pour accomplir le travail assigné. Après les sessions de travail, l'élève remet ce qu'il a terminé à son enseignant(e) pour évaluation. Tant longtemps que le travail n'est pas complété, l'élève reçoit un **I** pour un incomplet. Un incomplet peut amener l'enseignant à déterminer qu'il n'y a pas assez de preuve pour une note de passage pour le cours.

RECYCLAGE

Afin de rencontrer les exigences du Centre de recyclage de la Municipalité du District de Lunenburg, nous devons procéder comme suit: tout ce qui sera envoyé à l'école dans la boîte à goûter sera retourné à la maison à la fin de la journée afin que les articles recyclables puissent être rincés et placés dans votre boîte de produits recyclables. Afin d'éviter les dégâts dans les boîtes à goûter, un sac Ziploc doit être placé dans la boîte à goûter afin que les enfants puissent y ranger les articles après avoir mangé.

PROCÉDURE DE FERMETURE DE L'ÉCOLE EN CAS DE TEMPÊTE

En cas de fermeture d'école pour quelque raison que ce soit, voici la procédure :

- Annonce de la fermeture de l'école le matin très tôt, sur les ondes des radios **CKBW Bridgewater, CBC Halifax et Radio-Canada**. Veuillez vérifier que la radio mentionne bien le nom de l'école « Centre scolaire de la Rive-Sud » ou parfois aussi the « French Acadian School in Cookville ». Et souvent à la télévision au réseau Global (Breakfast TV).
- Message enregistré sur la boîte vocale de l'école confirme la fermeture de l'école.
- Message sur le site web de l'école (Twitter)
- Si nécessaire, le système de la pyramide d'urgence de l'école est activé.

Lors des journées où une tempête est annoncée après l'arrivée des élèves à l'école, nous activerons la pyramide d'urgence. **Il est très important que nous ayons toutes les coordonnées afin de rejoindre un adulte responsable pour les enfants.** De plus, nous aviserons la radio.

Veillez vérifier que la radio mentionne bien le nom de l'école « Centre scolaire de la Rive-Sud » ou parfois aussi the « French School in Cookville ».

DISCIPLINE SUR L'AUTOBUS

Les questions de discipline en autobus seront la responsabilité de la direction d'école et du chauffeur.

L'ordre dans l'autobus scolaire sera la responsabilité du chauffeur d'autobus et de la direction.

Les élèves doivent faire preuve d'une conduite irréprochable et respectueuse envers les chauffeurs durant tout le parcours.

Si problème ou question, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

1. La direction de l'école de la Rive-Sud (521-5110);
2. Le directeur régional de la région centrale (902-433-7045);
3. Le directeur général (1-888-533-2727).

En cas d'urgence, vous pouvez rejoindre Marc Michaud, responsable de maintien au 1-902-433-7048

CODE DE VIE DE L'ÉCOLE -

Le Centre scolaire de la Rive-Sud suit les directives de la politique sur le code de conduite de la province de la Nouvelle-Écosse. La version française du code est au site suivant:

<https://www.ednet.ns.ca/docs/politiqueprovincialesurlecodeconduitedanslesecoles.pdf>

Afin d'appuyer nos élèves de devenir de bons citoyens, on met de l'emphase sur les 5 respects que vous trouverez dans les tableaux suivants :

GF à la 6^e année

	Respect de soi	Respect des autres	Respect de l'apprentissage	Respect de l'environnement	Respect de la langue	En tout lieu
Salle de classe	-Je suis autonome -Je repense à mes actions pour m'améliorer.	-Je réfléchis avant d'agir.	-Je m'applique à la tâche -Je respecte les consignes	-Je range mon espace personnel.	-Je parle en français.	-Je parle en français. - J'encourage les autres à parler et participer en français.
Salle de bain/couloir	-Je me lave les mains.	-Je respecte l'intimité des autres.	-Je m'exprime sur un ton doux.	-Je marche calmement. - Je range mon espace personnel. -Je tire la chasse d'eau. - J'utilise l'eau, le savon et le papier de façon responsable.	-Je parle en français.	-Je suis honnête. -Je respecte les consignes.
Cafétéria	-J'utilise de bonnes manières à table.	-Je reste assis tranquillement. - Je laisse mon espace personnel propre.	-Je mange en santé.	-Je ramasse les déchets. -Je recycle. -Je composte. -Je sors tranquillement.	-Je parle en français.	-Je m'assure de laisser mon espace personnel propre.
Cours de récré	-Je joue prudemment.	-Je règle mes conflits en parlant. -J'aide les autres quand ils en ont besoin.	-Au son de la cloche, je réagis rapidement.	-Je joue aux endroits appropriés. - Je place mes déchets dans les poubelles	-Je parle en français.	-Je pratique les 5 Respects. - Je suis poli;
Gymnase	-Je m'habille adéquatement. -Je pratique l'esprit sportif.	-Je m'exprime sur un ton doux. -Je pratique l'esprit sportif.	-Je respecte les règles de jeu. -J'arrête au son du sifflet. -Je pratique l'esprit sportif.	-J'utilise l'équipement adéquatement. -Je range l'équipement quand j'ai terminé.	-Je parle en français.	j'utilise SVP et merci.
Salle de musique	-J'explore différents genres musicaux.	-Je reste tranquille.	-J'arrête de jouer dès qu'on me le demande.	-Je manipule délicatement les instruments.	-Je parle en français.	

CODE DE VIE DE L'ÉCOLE – 7^e à la 12^e année - En tous lieux (classe, corridor, cafétéria, autobus, sorties scolaires....)

Respect de soi-même	Respect des autres	Respect de l'apprentissage	Respect de l'environnement	Respect de la langue
-J'ai une attitude positive.	-Je respecte l'espace personnel de chacun.	-Je donne toujours le meilleur de moi-même et je fais un effort.	-Je respecte mon environnement et celui des autres.	-Je suis fier de converser en français.
-Je garde mon corps en santé : je suis propre, je mange bien et je fais de l'activité physique.	-Je reste silencieux quand les autres travaillent.	-Je fais mes travaux et mes devoirs, je les remets à temps et je les complète de façon intègre et honnête.	-Je marche dans le corridor. -Je prends soin de mon matériel. -Je pratique le 3R (réduire, recycler, réutiliser)	-Je fais de mon mieux pour utiliser les mots français en utilisant les outils à ma disposition (aide, dictionnaire...)
-Je prends soin de mon matériel et je le ramasse.	-Je suis poli, j'utilise SVP et merci.	-J'écoute et je participe avec l'enseignant et les autres.	- Je respecte la politique d'une école sans odeur.	-J'encourage les autres à parler en français.
-J'accepte de vivre de nouvelles expériences.	-J'accepte les idées et les opinions des autres.			-Je m'implique dans les activités valorisant ma langue (CJP, sorties, etc.)
-Je respecte mon corps en portant des vêtements appropriés.	-J'encourage et j'aide les autres.			

English version available on school web site under « Administration»; chose « Plan de communication et Code de vie »

<http://rive-sud.ednet.ns.ca/>